

Les élections professionnelles Aumovio auront lieu du 12 au 16 mars prochain, l'occasion de renouveler les personnes qui vous représenteront et vous défendrons pour les 4 prochaines années.

C'est donc d'abord l'heure du bilan. Durant le mandat qui se termine, **FO et SUD-Solidaires** ont eu à cœur de défendre l'intérêt des salariés Continental puis Aumovio, dans la plus grande unité de nos deux syndicats afin d'être plus fort dans un contexte de dialogue social qui se durcit.

C'est donc naturellement que nous vous présentons le bilan de notre travail.

⇒ Lors de certaines négociations, la direction n'a pas cherché de compromis équilibré et acceptable. Nous avons donc décidé d'un commun accord que l'une des 2 organisations syndicales s'abstiendrait pour marquer un désaccord tandis que l'autre signerait afin de ne pas pénaliser les salariés avec une décision unilatérale de l'employeur (DUE) encore plus défavorable (par exemple : Télétravail, QVCT, IRP, ...).

### NAO (Négociations Salariales Annuelles Obligatoires) :

Globalement, nous trouvons que les budgets proposés ont été trop faibles pour couvrir l'augmentation du cout de la vie. Nous nous sommes focalisés sur le talon qui permet de sécuriser les plus bas salaires, et de ne pas aggraver les écarts entre les petites et hautes rémunérations. De notre côté, nous avons à chaque fois revendiqué une part d'augmentation générale (AG) pour au moins couvrir l'inflation pour tous (ouvriers, techniciens et cadres).

Année	Positions FO/SUD-Solidaires	Commentaires
2022	Signé	AG 2,5%, Talon d'augmentation 80 € (et 90 € pour les salaires < 1900 €) Réintégration d'une partie de l'intéressement dans le salaire Intéressement 2022 1200 € base 100 % (2400 € base 200 %)
2023	Signé	AG 140€ mini pour tous +1,5% d'AI 2000€ prime PPV
2024	FO: non signé - SUD: signé	Non Cadres 95€ + 1,2% AI / Cadres AI 2,8% Des augmentations trop inférieures à l'inflation Rien sur l'emploi, proposition amélioration accord séniior refusé, Refus de discuter de nos contrepropositions, pas d'AG pour les cadres, refus d'un plan de prévention des risques psychosociaux (article L. 4121-2)
2025	Signé	NAO : talon pour tous + AI (65€ +1,1% non-cadres, 50€ +1,3% cadres) Supplément d'intéressement 1200€ Augmentation de la prime jubilé

### Emploi :

- Nouvelle convention collective Métallurgie :

Revendication pour que la fiche d'emploi (FDE) soit réellement représentative du poste occupé.

Nous avons accompagné les salariés à la mise en place de la nouvelle classification, à la cotation la plus juste de leur poste et nous avons mis à leur disposition des informations sociales et juridiques.

- Les salariés de la R&D UX restent en interne

Mise en échec du plan initial d'externalisation voulu par la direction, c'est une victoire de FO.